



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Pour que 2025 soit l'année de la satisfaction des revendications !

En ce début d'année, nos pensées vont aux habitants, à nos collègues et camarades de Mayotte qui, depuis le 14 décembre, et malgré les défilés successifs de Macron, Bayrou et de leurs ministres, restent pour l'essentiel livrés à eux-mêmes face au chaos provoqué par le cyclone Chido et s'efforcent de survivre en palliant les manquements d'un État défaillant.

Elles vont évidemment aussi aux travailleurs et aux peuples des pays en guerre : à Gaza et en Cisjordanie, où le massacre génocidaire des Palestiniens, aujourd'hui dénoncé par un nombre croissant d'organisations internationales (Amnesty International, Human Rights Watch, l'ONU, la Cour Internationale de Justice...), se poursuit avec la complicité de gouvernements qui livrent armes ou fournitures militaires à Israël (dont le gouvernement français) ; en Ukraine et en Russie, où le rejet de la guerre gagne de plus en plus largement les populations, comme dans de trop nombreux autres régions et pays dans le monde (Sahel, Soudan, Cachemire...).

Pour sa part, en 2025 comme en 2024, FO ESR continuera à agir, au sein de la Confédération FO et avec la FNEC FP-FO, pour la solidarité internationale des travailleurs et des peuples, pour le cessez-le-feu et la paix à Gaza comme partout dans le monde, pour les revendications de l'ensemble des salariés du public et du privé au plan interprofessionnel.

FO ESR continuera de dénoncer le déni de démocratie que constitue le refus par Macron d'entendre les revendications des salariés. À cet égard, la nomination de François Bayrou au poste de premier ministre comme celle d'Elisabeth Borne, détentrice du record des atteintes à la démocratie à coups de 49-3, au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sont des provocations.

La feuille de route de l'actuel gouvernement témoigne d'une remarquable stabilité, en ce qu'elle entend prolonger une austérité qui inflige une dette de 50 milliards d'euros aux salariés, notamment en taillant « à la hache » dans les services publics. Le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, Philippe Baptiste, souscrit pleinement à cette orientation, en expliquant qu'au niveau des établissements « *il va falloir faire des choix* ». En clair, il ne resterait donc que le droit de « choisir » où pratiquer les coupes : dans les enseignements, dans les postes, dans les projets de recherche, dans les dotations pour la vie étudiante, dans les primes... ?

La mobilisation et les grèves dans les universités, parfois dès le 2 décembre 2024, puis le 5 décembre, et encore en bien des endroits les 10, 11, 12 décembre, montrent que personnels et étudiants refusent d'appliquer ces « choix ». FO ESR continuera d'être avec eux en 2025 pour revendiquer :

- > Abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne !
- > Augmentation des salaires et du point d'indice : 10 % tout de suite !
- > Engagement d'abandon définitif des 3 jours de carence et de la baisse de 10 % des indemnités maladie, abrogation du jour de carence !
- > Maintien de tous les enseignements, de tous les emplois, création de tous les postes nécessaires avec titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent, rétablissement des dotations pérennes nécessaires à la recherche comme à l'enseignement.
- > Abrogation de toutes les contre-réformes qui détruisent le service public et laïque d'enseignement supérieur et de recherche, abandon immédiat de l'« acte 2 de l'autonomie » et de toutes les « expérimentations » aux dépens des universités comme des EPST et de leurs personnels.
- > Respect des libertés universitaires !

Pour FO ESR il y a toujours urgence à réunir partout les collègues pour lister les revendications et préparer la grève, la grève jusqu'à satisfaction des revendications !

Montreuil, le 8 janvier 2025